

Communiqué de presse

Lamballe-Armor, 18 mars 2024

Mobilités

Distribus : Une adaptation de l'offre sur le territoire

Suite à votre article paru le 12 mars 2024, nous tenons à apporter quelques précisions concernant la fin de ce dernier : *C'est pour « faire face à cette situation » que l'Agglomération a décidé de « revoir son offre sur le territoire en la réduisant d'au moins 50% pour agir sur ce déficit » et « augmenter le taux du versement mobilité ».*

Afin de préciser ce qui est dit, nous tenons à préciser qu'il ne s'agit pas de **décisions** mais **d'hypothèses de travail techniques** qui permettraient de réduire le déséquilibre de ce budget annexe.

Il n'a jamais été question de réduire de moitié l'offre globale de transport mais de **l'ajuster aux fréquentations** comme c'est le cas depuis 2020, date de déploiement de l'offre Distribus. En 2024, parmi les ajustements à noter sur les Terre & Mer, il y a, d'une part, au regard de la faible fréquentation, la suppression des courses des dimanches et jours fériés, mais aussi la **mise en place d'une offre à l'année avec 3 allers/retours du lundi au samedi**.

Lors du Débat d'orientation budgétaire (DOB) **du 28 novembre dernier, une prospective du budget transport sur les 3 ans à venir a été présentée avec différentes options pour réduire le déséquilibre budgétaire dont l'augmentation du versement mobilité de 0,60 à 0,80**. Conformément aux obligations, le comité des partenaires a ensuite été consulté le 15 février dernier afin de donner son avis sur ce sujet.

Lors du conseil communautaire de mardi 19 mars, il sera donc **proposé au vote** une délibération concernant l'évolution du taux de versement mobilité.

Autre correctif : Pour la ligne de Transport à la demande (TAD) du week-end : la fréquentation 2023 a été de 03 voyages (31 en 2022) et non de 30 comme indiqué dans l'article.

Contact presse : Naïg POULMARC'H – Directrice adjointe de la Communication
02 96 50 56 89 – naig.poulmarch@lamballe-terre-mer.bzh